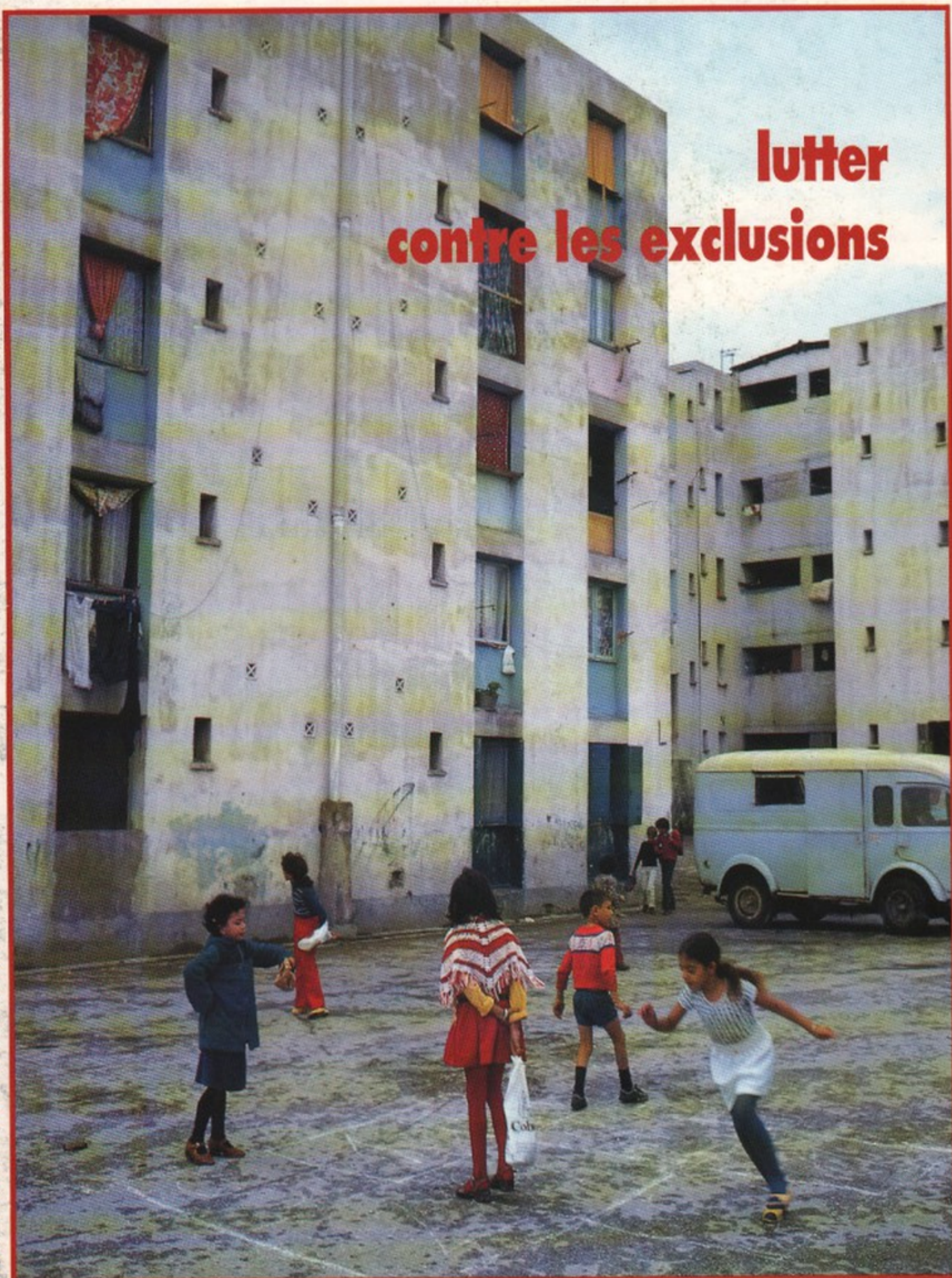


# POURQUOI?

**lutter  
contre les exclusions**



# n° 268 / sommaire

**Directeur de la publication :**  
Claude Julien

**Rédacteur en chef :**  
Marc Sebille

**Coordination de ce numéro :**  
Marc Sebille

**Secrétaire de rédaction :**  
Brigitte Le Berre

**Ont participé à ce numéro :**  
Catherine Lafon, Claire Matin,  
Gilles Manceron, Roland Biache,  
Philippe Arramy, Bernard Badiou

**Maquette :** Annie Huart

**Réalisation :** Brigitte Le Berre,  
Maryse Mougeot

**Recherche iconographique :**  
Christèle Sebille

**Publicité :**  
Agence Ariane  
16, rue du Colisée, 75008 Paris  
Tél. : (1) 42-25-05-55

**Photogravure :**  
Jean-Claude Brod

**Imprimerie :**  
L'Avenir Graphique, Torcy

Revue mensuelle éditée par  
la Ligue française de l'enseignement et de  
l'éducation permanente  
3, rue Récamier, 75007 Paris  
Tél. : (1) 43-58-96-93

Tous droits de reproduction même partielle et  
par quelque procédé que ce soit réservés  
pour tous pays.

Copyright by Pourquoi ? 1991.  
CPPAP : n° 57131

**Photo couverture :** Richard Kalvar/Magnum

*La Ligue*  
LES IDÉES EN MOUVEMENT

## 1 point de vue

Cités en mouvement  
*J.L. Rollot*

## 2 partenaires

Ensemble, lutter contre les exclusions  
*C. Lafon*



3 Interventions de Jean Kaspar (CFDT),  
Guy Le Neovannic (FEN),  
Jean-Louis Rollot (LFEEP),  
Georges Delarue (délégué interminis-  
tériel à la Ville)

6 La racisme, *C.L.*

7 La citoyenneté, *C.L.*

8 Combattre l'industrie de l'employé  
à jeter après usage, *Claire Matin*

9 La démarche interactive : une piste  
pour l'école de demain, *C.M.*

10 Le FAS et la politique de la ville

## 12 mémoire

La guerre d'Algérie,  
en finir avec les tabous  
*G. Manceron*



## 14 terrain

Entre solidarité et délinquance,  
l'opération « Banlieues - été chaud »  
en Afrique, *R. Biache*

16 Médiatrices pour un public nouveau  
*M. Tricot*

18 Vacances à l'école  
*M. Tricot*

20 Hot Summer à Cergy  
*Ph. Arramy*



23 Petite enfance : le chemin ouvert  
*B. Badiou*



## 26 cinéma

De la « zone » aux banlieues...  
*R. Lefèvre*

## 29 vie associative

*S. Prené - E. Jammaron*

# Cités en mouvement

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la France connaît une expansion urbaine rapide et massive : près d'une personne sur deux vit aujourd'hui dans une agglomération de plus de 100 000 habitants.

Cette croissance est caractérisée essentiellement par la poussée des grands ensembles périphériques, des banlieues.

Les crises économiques, le chômage, l'échec des planifications urbaines, les spéculations immobilières ont rejeté dans les cités une population d'exclus où prédominent les jeunes et les immigrés. Cette ségrégation s'est traduite ces derniers mois par des événements violents très largement médiatisés.

C'est alors que tous ont découvert la réalité de l'exclusion en France symbolisée par des lieux de révoltes et des individus et non plus par de simples statistiques.

Si les causes du malaise des banlieues sont multiples, il est certain que le chômage des jeunes, l'absence de formation, l'échec scolaire sont les raisons principales de cette dégradation.

Le sentiment qui conduit à la révolte, c'est l'absence d'espoir.

Il n'est pas admissible que toute une partie de la population soit marginalisée et que cette situation soit vécue comme une fatalité.

Cela, la Ligue le refuse de toutes ses forces. Tant pour la Ligue que pour la société tout entière, c'est un véritable défi qui se joue : le défi de la solidarité.

En lançant le programme « Cités en mouvement », la Ligue exprime clairement sa volonté d'être présente dans les quartiers difficiles, auprès des jeunes.

Elle collaborera avec leurs associations locales à la mise en place de semaines d'actions pour le développement des quartiers.

Les Assises nationales des « Cités en mouvement » se tiendront en mai-juin 1992.

Il s'agit de créer une forte mobilisation afin de rendre l'espoir à toute une population qui ne croit plus en son avenir.

Il faut dire clairement que nous ne voulons pas voir se creuser un fossé irrémédiable entre les villes-centres et leur périphérie, entre une population insérée et une population exclue.

Il faut le dire, mais aussi tout mettre en œuvre pour empêcher la dérive actuelle.

A travers les actions en direction des banlieues, c'est la cohésion sociale de notre pays qui se joue.

La Ligue ne doit pas manquer ce rendez-vous. Ce sera la meilleure façon de commémorer, en 1992, le Bicentenaire de la République.

JEAN-LOUIS ROLLOT  
Paris, le 25 octobre 1991

# Ensemble, 2010

## Lutter contre les exclusions

« Lutter contre les exclusions », cette impérieuse nécessité se résume pour trop d'hommes politiques à une formule incantatoire qui a fini par faire oublier l'intolérable réalité vécue par des millions d'hommes et de femmes, habitant et travaillant dans notre pays, qu'ils soient français ou étrangers.

C'est pour faire le point sur ces exclusions diverses bien qu'étroitement liées, et proposer une série de mesures concrètes à mettre en œuvre par tous, pouvoirs publics, patronat, syndicalistes et tous les autres citoyens, que la Ligue de l'enseignement, la CFDT et la FEN ont organisé une rencontre autour de ces questions le 26 septembre 1991, à Paris.

La première de ces exclusions est sans conteste celle de l'emploi, qui les contient toutes. Exclusion liée à l'absence d'un revenu régulier donc, exclusion engendrée par les insuffisances de nos systèmes de formation, exclusion aggravée par l'inhumanité de cités-dortoirs, proprement « hors la ville », exclusion intolérable justifiée par le racisme, qu'exploitent tous les adversaires des institutions républicaines...

Tous les intervenants en sont tombés d'accord, la seule façon d'arrêter la désagrégation de ce que l'on nomme pompeusement le « tissu social » – et donc aussi de relancer l'économie – ne peut résider que dans un renouveau de la citoyenneté.

Catherine LAFON



(Photos Marc SEBILLE)



## Lutter pour l'emploi, c'est combattre l'exclusion

Intervention de Jean Kaspar (CFDT)

« Cette rencontre est un signe d'espoir dans un paysage passablement dégradé par les manœuvres politiques de tous bords », a souligné d'emblée le secrétaire général de la CFDT.

Pour la CFDT, dont le meeting de rentrée s'est tenu autour de ce thème central, lutter contre les exclusions, c'est avant tout lutter pour l'emploi. L'emploi dont sont exclus « particulièrement les jeunes sans qualification et les immigrés » et qui est pourtant, Jean Kaspar l'a martelé tout au long de son intervention, « la seule voie pour insérer un chômeur, pour lui permettre de trouver dignité et reconnaissance sociale ».

Habitant majoritairement dans les grandes villes, les exclus du salariat « cumulent les handicaps liés aux mauvaises conditions de logement et d'environnement, à la cohabitation interethnique, au chômage, à l'échec scolaire », a souligné le responsable syndical. « La complexité des problèmes demande une action continue et coordonnée d'acteurs différents qui agissent sur le terrain, l'Etat seul ne pouvant les résoudre », a-t-il affirmé. Jean Kaspar déplore par ailleurs qu'aucun des deux rapports récemment rendus publics : « Entreprises et quartiers » et « Promouvoir les solidarités » n'envisage l'implication des organisations syndicales.

« Beaucoup de patrons pensent encore que le chômage doit rester avant tout l'affaire des pouvoirs publics », rapporte le syndicaliste qui insiste sur la responsabilité des chefs d'entreprise : « Ils recherchent des salariés ayant une forte capacité



d'adaptation (...) et privilégient le diplôme, y compris pour les emplois peu qualifiés, et à ce titre contribuent à l'exclusion. »

Pour Jean Kaspar, il importe de « développer la gestion prévisionnelle de l'emploi, afin d'éviter l'exclusion des personnels les moins qualifiés, et veiller à ce que la politique de formation intègre des personnes extérieures à l'entreprise mais engagées dans un processus d'insertion ». Le responsable syndical souhaite également que se développe « un partenariat avec les associations et les entreprises d'insertion afin de favoriser l'organisation des services de proximité (...) : crèches, gardes d'enfants, services à domicile, soutien scolaire, animation socioculturelle... ».

Autant d'initiatives qui permettront, selon la centrale syndicale, d'« éviter l'appauvrissement de la démocratie » et de « faire émerger de nouvelles citoyenneté ».





## L'école publique, lieu d'intégration

Intervention de Guy Le Neouannic (FEN)

Guy Le Neouannic, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation nationale, a adopté, d'entrée de jeu, un ton ferme et net : « Le débat politique réduit... n'a plus pour objet que... de séduire en faisant appel aux pulsions irraisonnées... En fait de solution aux problèmes du moment, on désigne surtout des boucs émissaires et généralement l'école – bien entendu publique. Ces accusations montrent surtout a contrario que l'on attend de l'École une réponse à tous les problèmes de société. »

Suivez son regard : scandalisé des procès faits au système éducatif : « Le déclin du civisme, c'est l'école ; le chômage, c'est l'école ; les banlieues, c'est l'école ; la chute des valeurs, c'est l'école. »

Guy Le Neouannic a d'abord tenu à rassurer, si besoin était : « L'école ne porte pas la responsabilité du chômage », et à montrer du doigt, en revanche, ceux qui s'en tirent encore aujourd'hui à trop bon compte, selon lui : « Il est amoral pour l'entreprise de se désintéresser de sa responsabilité sociale... La véritable exclusion, le handicap principal à l'intégration aujourd'hui, c'est le chômage. »

Guy Le Neouannic a rappelé les principes de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 soutenue par la FEN : « Le droit à l'éducation est garanti à chacun... » « L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique. » « Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur (...) dispensent une formation adaptée dans ses contenus et ses



méthodes aux évolutions économiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international. »

Conscient de la difficulté de la tâche et de son enjeu, Guy Le Neouannic a tenu à mettre en garde l'ensemble des acteurs, et en particulier les pouvoirs publics : « Méfions-nous des solutions à courte vie... (...) l'immédiat contre le durable, le ponctuel contre le global, la charité contre la solidarité. »

L'actualité était là encore un témoin opportun : « La décentralisation ne doit pas remettre en question la solidarité nationale. »

Le secrétaire général de la FEN a reprécisé les principes qui guident l'action de son organisation dans le combat contre les exclusions : « Notre but est bien de construire une société plus solidaire, plus juste, plus fraternelle. »

## Agir avec ceux qui sur le terrain

Intervention de Jean-Louis Rollot (LFEEP)

Jean-Louis Rollot est conscient de « ramer à contre-courant » quand il dénonce la misère des trois quarts des habitants de la planète et « ce mécanisme de régulation qui veille à maintenir le désordre du monde », par l'intervention de la Banque mondiale, du GATT et du FMI. Le secrétaire général de la Ligue de l'enseignement se moque des « genuflexions devant le marché » et ne mâche pas ses mots : « Ce que l'on nomme "coopération Nord-Sud" n'est qu'un transfert des richesses du Sud vers le Nord », un peu plus de 15 % de la population mondiale disposant ainsi de 78 % des richesses.

En France, les exclusions sociales sont le lot de tous, Français et étrangers, même si évidemment ces derniers sont les plus exposés. Jean-Louis Rollot refuse de se placer sur le seul terrain de l'exclusion raciste : « Une approche qui évite d'interpeller les dysfonctionnements sociaux. » « Car le bruit des banlieues, c'est le bruit de l'intégration, pas celui du divorce, et nous n'avons pas su l'entendre. »

La Ligue agit « avec ceux qui sont sur le terrain » et elle a mis en place un programme intitulé « Cités en mouvement », nourri de propositions pour qu'elle soit présente dans les quartiers. Des états généraux sont prévus pour mai 1992. Débats au cours desquels l'organisation laïque renouvellera son appel à l'affirmation d'un « front républicain », chargé de veiller sur « les droits des citoyens d'une République que nous devons construire ».

La bataille contre l'exclusion se gagnera aussi sur le front des idées : « Il faut reconnaître l'autre, lui lan-

sont

## Le dialogue ne fait que commencer

Intervention de Jean-Marie Delarue (délégué interministériel à la Ville)



Missi Dominici de Michel Delebarre, ministre d'État, ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Jean-Marie Delarue a un objectif : « Capter les mouvements qui aideront les gens à se rendre maîtres davantage de leur vie collective. » C'est donc un appel vibrant au dialogue que le délégué ministériel a lancé à l'ensemble des acteurs, et plus précisément aux organisations syndicales, « trop absentes, selon lui, du débat actuel sur l'insertion par l'économique ou sur la conception de la ville des années à venir ».



cer des signaux, débattre de l'islam – par exemple –, a lancé avec force le représentant de la Ligue pour qui pluralité et métissage sont des idées-forces. La reconnaissance de l'autre, c'est aussi le rappel de moments douloureux, comme ce 17 octobre 1961, « lorsque des corps de travailleurs algériens flottaient sur la Seine ». C'est le sens de la concertation engagée entre la Ligue, l'Institut du monde arabe et la Sorbonne, afin de réexaminer l'enseignement officiel de la guerre d'Algérie.

Pour la Ligue de l'enseignement, 1992 ne sera pas « l'année Colomb », celle de la naissance de l'Europe très chrétienne – exclusivement ! –, de l'expansion occidentale. Mais, elle réfléchira avec d'autres sur le royaume musulman de Grenade – pluraliste ! – et sa chute en 1492. À cette occasion, elle organisera des manifestations culturelles à Agde, Montpellier et Bastia, et enfin dans la capitale andalouse, en décembre 1992.

C.L.

La recherche d'une réflexion commune, c'est, sans aucun doute, le maître mot de Jean-Marie Delarue : « Nous devons avancer sur tous les fronts, et penser ensemble au destin du quartier. Tous, cela signifie le postier, l'instituteur, l'assistante sociale, l'élu municipal. La pire des situations, insiste-t-il, c'est l'agent public tout seul. »

Cette mobilisation est la seule réponse possible au malaise des villes dont la cause est « loin d'ailleurs d'être univoque ».

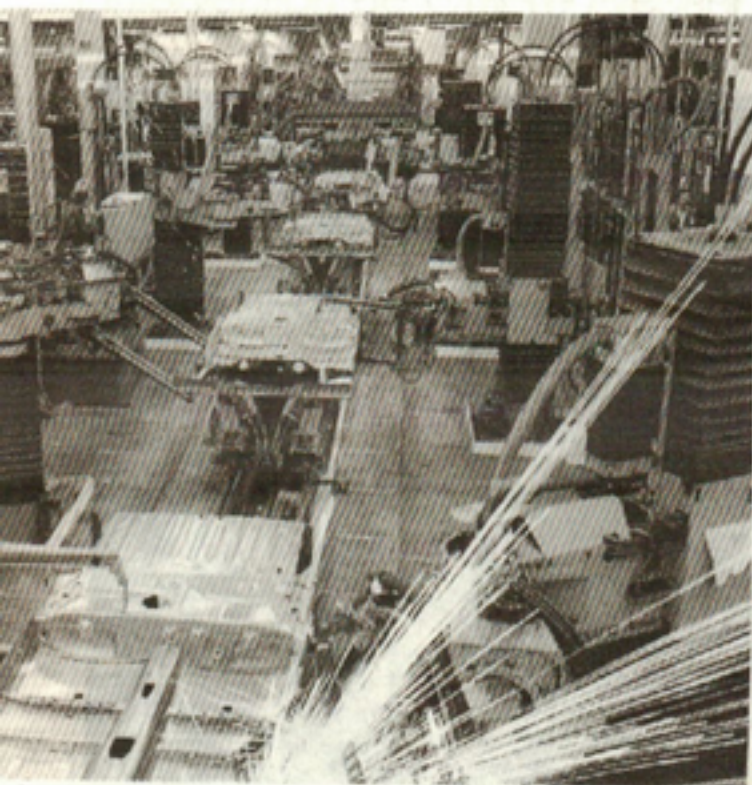
« Le chômage et l'immigration ne sont pas les seuls responsables. Le véritable problème, c'est le mépris et le rejet. »

Jusqu'à maintenant, a-t-il tenu à souligner toutes les politiques engagées ont « montré leurs limites ». « Il y a trente, trente-cinq ans, un espoir fou naissait autour des thèmes architecturaux : les villes nouvelles c'était une nouvelle vie, celle du confort moderne. Les résultats ne furent pas ceux escomptés. Beaucoup d'oublis, beaucoup de laissés-pour-compte, beaucoup de ghettos... Du mépris et du rejet. »

Premières erreurs, premières réparations, telles les actions de réhabilitation du logement entreprises ces quinze dernières années... « Des cautères sur une jambe de bois », pour Jean-Marie Delarue, qui préfère de loin croire « en ce que tous les acteurs de terrain peuvent faire, peuvent se dire ». « C'est très important, notre solidarité, nos dialogues sont les seuls éléments en mesure de donner un sens à cette trilogie qui peut se révéler parfois effroyable : formation-culture-éducation. » « Le dialogue ne fait que commencer. » Jean-Marie Delarue a pris rendez-vous et espère voir son appel entendu.

Claire MATIN

# L'école publique, **Le racisme**



Le racisme naît avec le développement de l'ère industrielle. (Photo Guy LE QUERREC/Magnum.)

Le racisme, exclusion par excellence, a été présent en filigrane tout au long de cette rencontre. « La première manifestation du racisme découle de l'ignorance, de la globalisation et de l'amalgame entre Beurs, clandestins, délinquants, fondamentalistes... », a analysé Catherine Wihtol de Wenden, chargée de recherches au CNRS. La réalité, c'est que l'immigration a profondément changé ; elle n'est plus seulement formée d'OS, aujourd'hui mis au rancart pour cause de « modernisation », mais également « d'étudiants du Maghreb et d'Afrique noire qui restent en France pour cause de manque de débouchés professionnels dans leurs propres pays, et de réfugiés politiques ». Ils occupent des métiers, principalement dans les secteurs de la bureautique et de l'information. Viennent ensuite « les semi-élites », issues de la (re)naissance du

mouvement associatif en 1981.

Mais il y a aussi, au sein des populations issues de l'immigration, « ceux qui sombrent, qui font naufrage », précise le chercheur, citant les enfants de harkis « s'enfermant dans une identité collective exacerbée à la légitimité frelatée ». Ce repli communautaire est la réponse de cette communauté d'environ 450 000 personnes qui vit une situation dramatique : « 80 % des 18-25 ans sont sans emploi et vivent souvent encore dans de vrais camps. »

L'exclusion, Catherine Wihtol l'a également rencontrée dans deux ZUP de l'académie de Versailles, Nacelle et Tarterets, avec une population jeune et majoritairement immigrée, « qui vit totalement repliée sur elle-même, en se construisant une identité de victimisation sociale ».

« Le racisme fait partie de notre culture, de notre substrat », a précisé l'historien Claude Liauzu. « C'est Diderot qui effectue le classement des races dans l'Encyclopédie et c'est Voltaire qui écrit : "La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers." »

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le racisme naît réellement, sur fond de développement industriel. Les premières victimes furent les prolétaires, traités de barbares et rejetés au ban de la société, dans les banlieues. Des prolétaires qui mettront du temps à accepter leurs camarades étrangers, hier polonais, espagnols ou italiens. C'est pourquoi l'historien ne trouve pas dépassé le fameux « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », alors que, « tant à l'Est qu'à l'Ouest se multiplient les rivalités ethniques, religieuses, nationales ». Une crise

des identités qui renvoie « à la mondialisation économique et culturelle qui suscite crispation et inquiétude ».

Les immigrés ne veulent pas être les citrons que l'on jette après les avoir pressés, dit en substance Claude Liauzu, évoquant « l'époque des Trente Glorieuses (1945-1974), où l'immigration constituait une main-d'œuvre indispensable et bon marché ». « Alors que tant de signes, tel le regroupement familial, prouvaient clairement que ces populations s'enracinaient dans notre pays, les divers gouvernements n'ont été capables de penser le problème de l'immigration qu'en termes d'incitations au retour », note le professeur à Paris VII.

Il faut tout faire pour enrayer cette montée du racisme, et d'abord battre en brèche cette « vision occidentalocentriste du monde, cette croyance en l'éminente supériorité d'une démocratie civilisatrice et porteuse de progrès, les autres peuples étant exclus de toute valeur positive, exclus de l'Histoire ». Cette lutte « de la croix contre le croissant », cette exclusion au nom de la préférence fait le lit des fondamentalistes qui deviennent ainsi les porte-parole des exclus. « N'oublions pas que la révolution khomeiniste était avant tout une aspiration à la dignité. »

« L'enseignement, et singulièrement les historiens, n'ont pas su intégrer cette "France à part", regrette l'historien qui souhaite que l'Université s'ouvre aux milieux associatifs, forme des ingénieurs sociaux. L'école doit aborder les autres cultures, les autres histoires et, à titre d'exemple, Claude Liauzu suggère que *L'affiche rouge* figure dans tous les manuels d'histoire.

C.L.



# La citoyenneté

« La citoyenneté est en péril avec la montée de l'antiparlementarisme, de l'abstentionnisme et des scores du Front national. » « L'extrême droite donne le la à la droite dite "civilisée". Une droite démagogue qui repasse toujours le même plat de l'immigration comme solution à la crise. » Les participants à la « Rencontre nationale contre les exclusions » ont souligné à plusieurs reprises l'urgence de remettre à jour la tradition républicaine.

Pour bon nombre de militants des organisations présentes, il est urgent d'accorder le droit de vote « aux étrangers qui doivent pouvoir militer dans leur entreprise et participer à la vie locale de leur cité », a plaidé avec force Saïd Bouzeri, du FAS. En outre, les étrangers doivent pouvoir accéder aux emplois publics et parapublics, aux métiers sociaux et éducatifs, ce qui serait « un bon moyen de lutter contre le racisme », a-t-il ajouté, en précisant que Jean-Louis Bianco s'est engagé à soumettre ces questions à l'arbitrage du Premier ministre.

Pour Kamel Jendoubi, du Forum des migrants de la Communauté européenne : « C'est un minimum pour des gens qui paient des impôts. » Il s'inquiète du visage que prendra l'Europe de 1993. Inquiétude partagée par Claude Liauzu : « La charte européenne traite différemment les étrangers communautaires et les étrangers "étranges". » L'Europe dont ils ne veulent pas, c'est celle décrite par Catherine Wihtol de Wenden où l'essentiel des décisions sont prises par une minorité de technocrates, de politiques et d'hommes d'affaires, sans réel contrôle des peuples concernés dont



Donner le droit de vote aux étrangers. Photo prise après l'indépendance de l'Algérie. (Photo Marc RIBOUD/Magnum.)

la citoyenneté est ainsi niée.

Exclus de la vie politique nationale et européenne, les habitants des quartiers défavorisés, et particulièrement les étrangers, se sentent méprisés et rejetés dans leurs propres communes.

Pour Paul Picard, maire de Mantes-la-Jolie, dont la ville a été récemment le théâtre d'incidents opposant les jeunes à la police, la cause de ces explosions sociales est connue : un centre ville riche, rendu inaccessible pour les habitants les plus pauvres, rejetés dans les tours de la périphérie. Il mentionne la pénurie d'équipements sociaux qui frappe ces quartiers, soumis à une excessive densité de l'habitat et qui aboutit à ce que l'édile mantais qualifie de « véritable catastrophe urbaine ». En plus d'une solidarité entre les communes, Paul Picard prône « une implication des agents

du service public dans ces quartiers : le gardien d'immeuble, l'instituteur, le balayeur, le facteur qui doivent imaginer un fonctionnement collectif ».

Tout au long de cette manifestation, l'exclusion politique dont sont victimes les trois quarts de la planète a été souvent évoquée. « Aucun pays africain n'est démocratique », a rappelé un membre du FAS qui a mis en évidence les complaisances manifestées par le monde occidental pour ces dictatures. Exclusion économique également rapportée par Claude Liauzu : « Certains pays du Sud vivent une telle dislocation de l'appareil d'État que les pays riches, ne les jugeant même plus "exploitables", donc inutiles, rompent tous liens commerciaux avec eux, les condamnant à la famine, aux guerres et aux camps de réfugiés. »

## Combattre l'industrie de l'employé à jeter après usage

Une dose d'optimisme, une dose de pessimisme. Comme l'a parfaitement résumé Claude Liauzu, professeur à l'université de Paris VII, « les mutations technologiques portent autant d'espoir que d'inquiétude ».

Côté jardin, le confort apporté, la facilité de maniement de machines, et la fameuse équation idyllique : investir permet d'améliorer la productivité, donc les profits et par conséquent l'emploi. Vrai ? parfois. Faux ? toujours, par exemple, quand les marchandises produites plus rapidement ne trouvent pas preneur sur le marché. André Portnoff, directeur de la rédaction de la revue *Sciences et technologies*, n'a pas choisi une réponse de normand. Il préfère constater, éclairer et mettre en garde. « Il n'y a pas de fatalité d'exclusion sauf... quand on innove mal et trop tard. L'échec économique, donc social, est là inévitable. »

Il s'agit avant tout de lutter contre les idées reçues. Un principe de base : « C'est en nous que se trouvent les obstacles au changement, ne l'oublions pas, assure André Portnoff. C'est déterminant. »

Former les hommes avant d'introduire les machines. (Photo Guy LE QUERREC/Magnum.)



En effet, si l'on en croit l'histoire récente des mutations technologiques : « Que s'est-il passé dans les années 1970 ? Les entreprises ont cru intelligent de faire entrer les machines avant la formation des hommes. C'est évidemment l'inverse qu'il faut faire. » Idéalement, la méthode la plus efficace, « mais encore tellement rare », consiste à impliquer les salariés. « Nous avons des exemples de mutations réussies, car il a été demandé aux équipes, celles en charge directe du processus de production, de réaliser elles-mêmes leur diagnostic technique et d'élaborer le plan d'intégration nécessaire. C'est la seule manière d'éviter l'industrie de l'employé à jeter après usage, qu'il faut bien évidemment combattre de toutes nos forces. »

Un message qui devrait objectivement être entendu par les chefs d'entreprise. « Un cliché fait rêver, celui d'une entreprise totalement sous l'emprise des machines, donc a priori performante à 100 %. Voilà un beau tableau, assure André Portnoff. Sauf qu'il est aujourd'hui prouvé que l'usine la plus automatisée au monde n'est pas la plus efficace. »

En clair, la montée de la complexité et du progrès technique réclame de considérer comme il faut l'individu.

Le véritable danger est de vouloir introduire la technologie moderne dans des structures mentales dépassées. On ne peut maîtriser la complexité que si on la comprend. Un coup de patte à la pensée cartésienne qui, comme l'a également confirmé Claude Liauzu, « doit être à l'intérieur d'une pensée plus globale ». Sous peine de voir l'homme empêché de maîtriser le progrès, donc la vie.

C.M.

## L'insertion par l'économie : un combat difficile

Des chiffres qui font peur. François Beaujolin, le nouveau responsable du FAS, a posé d'emblée le problème de l'insertion par l'économie, en citant une statistique, une seule portée à sa connaissance lorsqu'il était encore directeur à la mission nationale des nouvelles qualifications : « Un quart, et peut-être un tiers des gens qui vivent en France sont en voie d'exclusion. Nous ne sommes plus en face d'une réalité marginale, mais bien d'un phénomène de masse. Le combat va donc être long et difficile. »

Les témoignages se succèdent : « Comment venir à bout de la désocialisation dont la manifestation principale est bien l'absence d'activité professionnelle ? »

L'insertion par l'économie n'est pas un miracle au quotidien. Michel Yahiel, directeur adjoint du cabinet de Jean-Louis Bianco, ministre des Affaires sociales et de l'Intégration, le confirme très honnêtement en expliquant « qu'actuellement, ses services réfléchissent à une remise en cause du "i" du RMI. Un acharnement à l'insertion dont la contractualisation a besoin de plus de souplesse ».

La souplesse, un élément majeur des expériences d'insertion par l'économie réussie, comme le raconte très ouvertement et sans langue de bois Bernard Ancé, directeur d'une entreprise d'insertion, le CIEDIL : « Il n'y a pas de cadre juridique à l'insertion par l'économie, mais cela ne veut pas dire absence de carcan : comment rompre en effet avec les habitudes ? La théorie veut que nous formions les gens avant de les mettre au travail. Notre démarche est inverse : nous faisons d'abord faire. Ensuite, nous repons la question de la formation. »

Depuis début 1990, la FAS a entrepris une politique de contractualisation avec les collectivités locales par moyen de conventions d'objectifs (Mulhouse, Belfort, Forbach, Poitiers...) ou de protocoles techniques (Marseille, La Seyne-sur-Mer), matérialisant l'engagement de la ville et de la FAS autour de programmes d'objectifs. Ces accords constituent une base d'intervention cohérente au projet de formation et doivent contribuer à la

Le couple emploi-formation représente également aux yeux de François Beaujolin « un mariage infernal si on le laisse ainsi vivre en binôme. C'est alors occulter un troisième élément essentiel : l'organisation du travail qu'il faut pourtant obligatoirement remettre en cause ».

Il faut donc sortir des sentiers battus et, insiste à ce sujet Bernard Ancé, « des solutions standardisées proposées par des organismes de formation tout à fait rigides. Il existe bien des contrôles sur le financement de ces organismes, constate le directeur du CIEDIL, mais jamais sur la pratique et sur les résultats qualitatifs obtenus ».

Une démarche que semblait faire sienne l'un des rares représentants d'entreprise présents au débat : Michel Praderie, le secrétaire général de la Régie Renault, dont la liberté de parole a surpris. « Soyons réalistes : une entreprise ne luttera contre l'exclusion que si elle y trouve son intérêt. » Celui de Renault, qui travaille déjà avec le CIEDIL et qui vient de créer une holding d'entreprises d'insertion par l'économie, « c'est de combattre l'appauvrissement de ses salariés licenciés, afin qu'ils continuent à représenter un segment du marché de la vente automobile ».

Un cynisme qui a le mérite de la franchise : « Les entreprises ne savent pas garder des sureffectifs, en revanche, nous pouvons aider au reclassement des licenciés. » En clair, Michel Praderie comme les autres intervenants ont lancé un appel à la « responsabilisation des entreprises ». « Aider à la réinsertion, insiste Michel Praderie, ne coûte pas plus cher qu'un licenciement sec. C'est juste une question du déplacement de ses intérêts. »

C.M.

## La démarche interactive : une piste pour l'école de demain

Le procès de l'école n'a pas eu lieu. Le déficit scientifique ? certes, il existe. L'école a-t-elle une part de responsabilité dans les manifestations actuelles de l'exclusion ? « En partie, certainement, autant que l'entreprise ou les pouvoirs publics », selon Jean-Marie Delarue, le délégué interministériel à la Ville qui regrette que le contenu de l'enseignement ne se soit pas encore tout à fait adapté. Un constat identique de la part de François Beaujolin, directeur du FAS : « Il faut cinq à huit ans pour remplacer un CAP. Est-ce la bonne solution ? Pensons plutôt à changer les conditions de sa validation. »

Pas question donc de polémiquer. C'est plutôt vers « les pistes de travail pour demain » que le débat s'est orienté grâce au témoignage d'André Chambon, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique, qui a pu rendre compte de ses travaux sur la problématique de réussite des zones d'éducation prioritaires (ZEP). « Quelle est la clé ? une démarche interactive. Nous devons inventer des méthodologies nouvelles. La FEN a sa dynamique interne à l'école : c'est le "travailler autrement". Une journée comme celle d'aujourd'hui qui salue une articulation nouvelle entre des partenaires qui n'étaient pas encore habitués à réfléchir ensemble, est une idée qu'il faut poursuivre. »

Dans la pratique, André Chambon, comme les autres intervenants, souhaite d'abord que s'établisse « une communication entre les différents niveaux de l'Éducation nationale, la maternelle et le primaire, par exemple, qui ont trop longtemps fonctionné en vase clos ». Un premier pas qui ne suffit pas. « Nous devons éga-



Créer une dynamique interne à l'école, c'est travailler autrement. (Photo Guy LE QUERREC/Magnum.)

lement réfléchir en terme de territoire, insiste à son tour Paul Picard, maire de Mantes-la-Jolie. L'instituteur, le balayeur, le responsable d'hypermarché vivent sur le même domaine, y côtoient les mêmes personnes. Nous devons imaginer un meilleur fonctionnement collectif. » Une recette que ne pouvait absolument pas contester André Chambon qui a constaté à plusieurs reprises que « les ZEP qui marchent sont celles marquées par une amélioration très nette du lien social entre enseignants, éducateurs sportifs, responsables du monde associatif... » Une piste d'avenir.

# Le FAS et la politique de la ville

Chargé de promouvoir et d'animer, aux côtés de l'État, avec les organismes qu'il finance, la politique d'intégration, le FAS est entré pleinement dans les dispositifs de la politique de la ville à travers deux programmes principaux.

D'une part celui de développement social des quartiers (DSQ) dans le cadre du contrat de plan 1989/1993, qui a fait l'objet d'un accord avec l'État en 1988 et le ministère des Affaires sociales. 22 millions de francs par an ont donc été contractualisés

correspondent à la contribution du FAS au programme DSQ. Cette contribution est répartie entre dix-sept régions (depuis 1991), et l'instruction des dossiers se fait en concertation avec les partenaires locaux, départementaux et régionaux de la politique de la ville (CTV, CTR, CLI...) avant d'être soumis aux instances du FAS.

D'autre part le programme des soixante sites pilotes pour l'intégration lancé par le Premier ministre le 25 juillet 1990, et dont la mise en

œuvre a principalement reposé sur le FAS (180 millions de crédits à côté des vingt millions du FSU, les services du FAS promoteurs du programme négocié avec les acteurs de terrain, les collectivités locales et les services de l'État).

Le secrétariat général à l'Intégration, la délégation interministérielle à la Ville et le FAS assurent le pilotage national de ce programme exceptionnel.

D'une façon plus générale, et avant la mise en place de la politique de la ville, le FAS intervenait dans les quartiers concernés par le développement social urbain, et continue d'y intervenir au titre de ces crédits ordinaires.

Aujourd'hui le FAS est confronté à l'analyse et la mise en œuvre d'une politique d'intervention territorialisée ; c'est-à-dire que la pertinence de ses interventions passe par la compréhension des problèmes d'intégration à l'échelle d'un territoire (la cité, la ville, le bassin d'emploi, la CAF...), et par sa capacité d'établir avec les partenaires concernés (villes, services de l'emploi, Éducation nationale, organismes, associations) des diagnostics et des programmes d'actions concertés.

La formalisation de ces objectifs locaux d'intégration est réalisée dans des documents et par des actes parfois différents :

- volet intégration d'une convention et d'un programme de développement social d'un quartier (exemple : la cité des 4 000 à La Courneuve) ;
- charte intercommunale pour l'intégration (pays de Montbéliard) ;
- schémas locaux d'intégration (notamment promus dans la région Nord/Pas-de-Calais).

Le FAS a la possibilité de développer un programme social pour un quartier. (Photo Martine FRANCK/Magnum.)



Depuis début 1990, le FAS a entrepris une politique de contractualisation avec les collectivités locales au moyen de conventions d'objectifs (Mulhouse, Belfort, Forbach, Poitiers...) ou de protocoles techniques (Marseille, La Seyne-sur-Mer), matérialisant l'engagement de la ville et du FAS autour d'objectifs et de programmes d'actions prioritaires. Ces accords constituent une base d'intervention cohérente au projet de l'intégration et doivent contribuer à la reconnaissance des habitants, des associations locales et des organismes financés par le FAS au sein de l'environnement local.

Le FAS est donc très impliqué dans la politique de la ville. Il va très souvent au-delà, financièrement et techniquement, des strictes problématiques d'intégration, tant il y est sollicité notamment par le terrain, et par l'État. Par ailleurs ses compétences acquises, le travail de concertation avec les acteurs locaux, en particulier les chefs de projet, en font un interlocuteur privilégié parmi les responsables de la politique de la ville et de l'intégration.

Cependant, si les apports du FAS et les acquis des programmes villes sont indéniables, la participation du FAS à la politique de la ville pose un certain nombre de questions.

- Quelles sont les priorités du FAS en matière d'intégration des populations immigrées dans le cadre de la politique de la ville ?
- Quelles sont les limites à l'intervention financière et technique du FAS au sein des dispositifs ?
- Comment le FAS peut-il conjuguer le soutien de la vie associative locale, plus particulièrement les petites associations, les associations communautaires et les associations de jeunes, avec une politique partenariale importante à l'égard des municipalités et des conseils généraux ?

Nous reviendrons sur ces questions, abordées lors des récentes Rencontres nationales des administrateurs du FAS, les 17 et 18 octobre 1991, dans un prochain numéro.

Pour tous renseignements : LFEFP - Michel Delattre - 3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 43 58 97 38.

## La Ligue et le FAS partenaires dans l'action



Compte tenu des champs d'activités respectifs de la Ligue de l'enseignement et du Fonds d'action sociale, sur des objectifs communs, les deux organismes se sont engagés à mener conjointement (1) différents programmes :

- l'information de l'opinion publique et particulièrement des milieux éducatifs (enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) par la réalisation de publications, matériels audiovisuels et tous autres supports ;
- le soutien de toute initiative impliquant l'école et les associations comme lieux d'apprentissage de la citoyenneté ;
- la promotion de la liaison entre l'école et son environnement, notamment dans le cadre des Zones d'éducation prioritaires (ZEP) ;
- la formation, en liaison avec les services compétents de l'Éducation nationale, des intervenants menant des animations éducatives périscolaires (AEPS) ;
- l'ouverture culturelle des contenus d'enseignement (histoire, littérature, éducation civique) par la prise en compte des apports des communautés étrangères au patrimoine français ;
- l'approfondissement de la réflexion sur le contenu et les objectifs des actions se rapportant aux langues et cultures d'origine.

Dès le troisième trimestre 1990, deux livraisons de notre revue s'attachaient à cet objectif : « École et intégration », n° 257, octobre, « Racisme et exclusion », n° 258, novembre. Parallèlement, dans le cadre du programme Laïcité plurielle, le groupe de recherche organisait des formations « Islam et immigration » et préparait la sortie d'un ouvrage intitulé *Si les immigrés m'étaient comptés* (2).

En 1991, ouverture d'un centre de ressources pour informer, animer des groupes de travail, produire et diffuser des outils. Plusieurs missions du Centre fédéral collaborent :

- la Mission scolaire et universitaire qui a produit deux brochures et deux expositions (3), ainsi que différents documents sur les restaurants d'enfants ;
- la Mission prévention-solidarité et milieu urbain qui, notamment, a réalisé un premier inventaire des actions existantes et produit un outil pédagogique « Espace en jeu » ;



- le service international avec l'OFFICO et la Ligue internationale.

Au travers de ces activités du Centre de ressources, il s'agit, bien sûr, d'aider nos associations sur le terrain, notamment par la formation et le conseil (montage de projets, appui auprès des pouvoirs publics, etc.).

Deux autres chantiers ont fait l'objet en 1991 d'un partenariat avec le FAS :

- les rencontres régionales et nationales « Lutte contre les exclusions », associant notre mouvement avec la CFDT et la FEN dans une réflexion commune pour, peut-être, demain agir ensemble ;
- la préparation de la Rencontre sportive et culturelle de la jeunesse méditerranéenne, au travers du colloque d'avril dernier et du stage de formation des animateurs.

(1) Convention cadre signée le 14 juin 1990.

(2) *Si les immigrés m'étaient comptés* par Claude Liauzu, éd. Syros-Alternatives.

(3) *La Ligue partenaire de l'école* (brochure et exposition). La brochure *Aborder le projet d'école*. L'exposition sur *L'aménagement du temps de l'enfant* sera disponible très prochainement. Un jeu collectif de sensibilisation aux droits de l'enfant *Messageurs pour les droits de l'enfant*.

# La guerre d'Algérie : en finir avec les tabous



■ Refoulement ? amnésie collective ? C'est à se demander si la guerre d'Algérie a bien eu lieu. Il est éloquent de comparer le nombre important de films américains sur la guerre du Vietnam tournés sitôt celle-ci terminée, ou encore la fréquence des références à la guerre d'Afghanistan dans la Russie d'aujourd'hui, au silence gêné qui recouvre encore aujourd'hui cette guerre de sept années que la France a faite il y a plus de trente ans en Algérie. Une guerre qui, à l'époque, n'était pas nommée (on parlait officiellement des « événements d'Algérie »), et qu'il semble que l'on ne veuille toujours pas regarder en face.

## Ouvrir cette page de notre histoire

Ce « trou de mémoire » collectif ne doit pas seulement être jugé de manière négative, il traduit probablement chez les Français un sentiment de malaise, voire de honte, pour ce que l'on a pu faire là-bas au nom de leur pays. Mais doit-on pour autant faire silence sur cette page d'histoire ? Doit-on se contenter de deux mémoires parallèles et contradictoires dont l'antagonisme, rétroactivement, justifierait l'absence de réconciliation entre les deux pays, voire encouragerait, en France même, le rejet des immigrés maghrébins, au mépris du fait que certains d'entre eux sont Français et que d'autres travaillent et vivent depuis longtemps parmi nous. Le racisme anti-arabe se développe sur le terreau d'une histoire mal connue. On le constate ici encore : le refoulement du passé est une mauvaise réponse pour empêcher le retour de ce que ce passé a comporté de pire.

Autant le silence était compréhensible dans la génération pour qui la guerre d'Algérie était un souvenir douloureux, autant il est mal compris de la génération suivante qui n'accepte pas que l'on fasse si peu de place à cette page de notre histoire. Les moins de trente ans sont tous nés après la fin du conflit et ils ne connaissent celui-ci que par bribes. Leurs parents leur en ont-ils parlé ? L'école leur a-t-elle appris son histoire ? On peut se demander si la guerre d'Algérie, inscrite dans les programmes scolaires des classes de troisième et de terminale, mais sujet difficile qui suscite des passions mal éteintes, est traitée effectivement par les enseignants à la place qu'elle mérite ? Et ceux qui voudraient le faire ont-ils reçu la formation complémentaire suffisante, disposent-ils des outils pédagogiques leur permettant de l'aborder de manière satisfaisante ?

On aurait tort d'accuser ceux qui demandent que l'on prenne en considération cette période de rallumer des conflits révolus. Une amnistie a été votée au sujet des actes commis en Algérie. Mais l'amnistie signifie-t-elle l'oubli ? Ce qui a été dit pour d'autres faits de l'Histoire comme les crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale, à savoir que, même s'il peut y avoir un pardon, il ne doit pas y avoir d'oubli, cela serait-il valable uniquement lorsque les responsables des faits ne sont pas des Français ? Ce serait laisser la partie belle à ceux qui, profitant du silence fait autour de certains actes commis par des Français lors des guerres de la décolonisation, veulent interdire que l'on fasse le procès des crimes commis à l'époque du nazisme.

### Un avenir à vivre ensemble

C'est pourquoi il importe, trente ans après les faits, de les aborder sereinement et sans tabous, afin de faire reculer les antagonismes anciens. Il importe de faire progresser la connaissance objective des faits parmi les jeunes générations. De mettre fin aux simplifications et aux légendes qui tendent trop souvent à se substituer à l'histoire et de faire dialoguer des historiens, des enseignants et des responsables venus des deux rives de

la Méditerranée pour que chacun cherche à comprendre le regard de l'autre afin de préparer l'avenir.

C'est dans cette perspective qu'à l'occasion du trentième anniversaire des Accords d'Évian et de la fin des combats d'Algérie, l'Institut du monde arabe et la Ligue de l'enseignement organisent un colloque destiné à interroger la mémoire collective des deux peuples. Ce colloque intitulé « Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie », qui se déroulera à Paris les 13 et 14 mars 1992, a pour objectif de faire réfléchir les étudiants d'aujourd'hui, les hommes de médias et l'opinion publique sur une période qui constitue une référence implicite mais très présente dans les nombreux débats d'aujourd'hui tournant autour de l'islam, des rapports méditerranéens ou de l'immigration. Il cherchera à favoriser la discussion entre historiens et responsables des deux pays et à alimenter la réflexion des enseignants, qui ont un rôle essentiel à jouer auprès de la jeunesse des deux pays. Car l'Algérie et la France n'ont pas seulement un passé commun, parfois douloureux, elles ont surtout un avenir à vivre ensemble.

Gilles MANCERON



1. Juillet 1962, l'Algérie indépendante. (Photo Marc RIBOUD/Magnum.)  
 2. Une délégation algérienne au cours des accords d'Évian. (Photo Marc RIBOUD/Magnum.)  
 3. La Ligue a accueilli dans ses locaux une exposition réalisée par *Au nom de la mémoire*, commémorant le 17 octobre 1961. Son inauguration fut marquée par la présence de Lionel Jospin. (Photo Marc SEBILLE.)  
 4. En finir avec le silence sur cette page d'Histoire. (Photo Nicholas TIKHOMEROFF/Magnum.)



# Entre solidarité et délinquance, l'opération « Banlieues été chaud » en Afrique

Le 15 juin 1991, branle bas de combat au ministère de la Coopération. Dans le cadre du plan anti-été chaud, il est prévu d'envoyer des jeunes en Afrique.

Répondant à l'appel – très tardif – du ministère, plusieurs associations de jeunesse et d'éducation populaire acceptent de relever le défi.

Jour J, réunion dans les locaux de la commission Coopération et développement. Les modalités sont arrê-

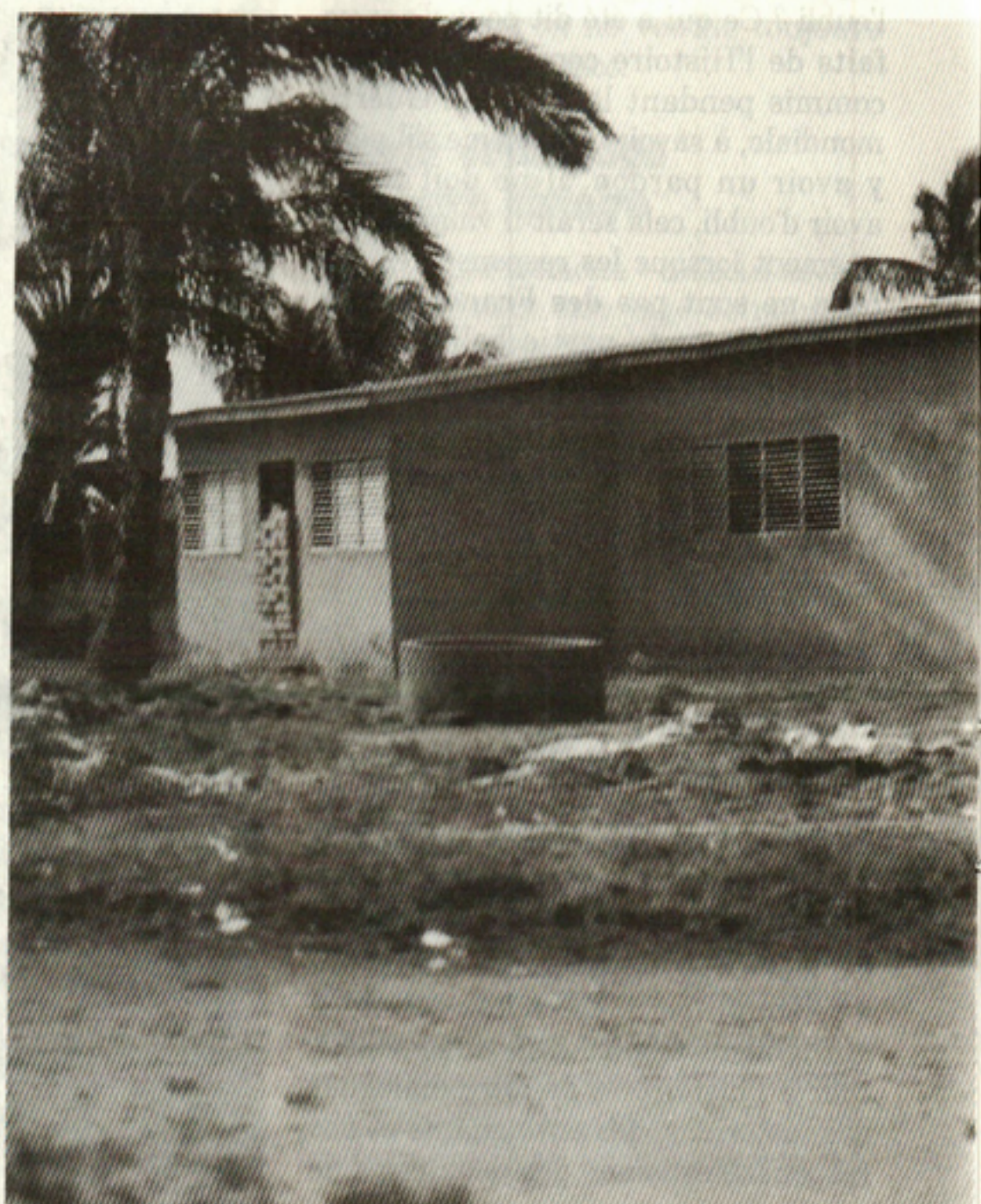
tées par les différents partenaires.

En ce qui concerne la Ligue, six fédérations d'œuvres laïques (1) ont été contactées sur les critères suivants : une implication effective dans un programme de solidarité Nord-Sud et dans un dispositif DSQ (2). Les relais locaux ont donc fonctionné à Nevers, Poitiers, Chalon-sur-Saône, Oyonnax, Orly, Mont-Saint-Martin et Pont-à-Mousson.

Les projets étaient « calés » au Burkina Faso, au Sénégal, au Bénin, qui pour la construction d'une bibliothèque ou d'une école, qui pour un programme de reboisement, les partenaires africains ayant donné leur accord.

Les financements dégagés pour l'intendance et les projets de terrain, les jeunes et les animateurs ont pu se rencontrer une ou deux fois avant

Un projet concrétisé : la construction d'une école. (Photos Roland BIACHE.)





de partir. Il a fallu en si peu de temps motiver ces jeunes afin d'en faire des sujets de l'action et non des objets, les préparer à partir dans un pays d'Afrique, voyage qui, en principe, ne s'improvise pas.

Résultat globalement positif. Six groupes sur sept ont rempli le contrat (travail sur place achevé), découvert les difficultés d'un pays du tiers monde qui faisait d'eux - le toubab, le nassara, ou le yovo, appellations du "blanc" au Sénégal, au Burkina et au Bénin - quelqu'un de riche... bonjour le choc. Le septième groupe, en accord avec le responsable local de la Ligue, est reparti au bout de dix jours faute d'une motivation réelle au travail et au dialogue avec les jeunes du pays.

Au retour, les réunions de bilan ont mis en évidence la très grande lucidité des jeunes sur ce qu'ils venaient de vivre.

Une opération ponctuelle probablement sans lendemain pour la plupart, une vision de la « galère » modifiée pour ce qui est de l'essentiel et du

superflu, une convivialité retrouvée, et pour certains l'idée de poursuivre dans un vrai cadre professionnel, etc.

Si le plan de l'été 1991 a eu un mérite, c'est celui d'avoir provoqué une prise de conscience au ministère de la Coopération de la capacité d'intervention des associations de jeunesse dans le domaine de la nécessaire solidarité Nord-Sud.

Un groupe de travail « Jeunesse et développement » s'est constitué au sein de la Commission coopération et développement avec les représentants des associations, des ministères de la Coopération, de la Jeunesse et des Sports, de la Ville... pour définir un cadre d'intervention précis pour les opérations futures, étant entendu qu'elles ne peuvent que s'inscrire dans une réflexion globale sur l'avenir des jeunes tant du point de vue de la formation, de l'insertion professionnelle et de la politique de prévention qui doit être améliorée, le « modèle » existant ayant montré ses limites.

La prévention doit être générale et spécialisée et ne peut se résumer à

une animation culturelle et sociale (ce qui est souvent le cas, certaines collectivités locales ou... associations utilisant les financements de ces programmes dans leur action d'animation habituelle) qui a toute sa valeur dans un cadre autre.

Il faut éviter, comme le suggère M. Philippe Robert (3), « qu'un jour ou l'autre, la prévention ne sert à rien, cessons de jeter de l'argent par les fenêtres ».

En effet, l'alternative à la prévention s'appelle répression. Il est urgent de « rendre à chacun le sens de sa dignité et l'espace des lendemain » (R. Passet), car le monde nouveau a besoin de citoyens responsables.

Roland BIACHE

(1) Nièvre, Vienne, Val-de-Marne, Meurthe-et-Moselle, Ain, Saône-et-Loire.

(2) Développement social des quartiers.

(3) Président du Comité scientifique de la deuxième conférence internationale sur la sécurité, la drogue et la prévention de la délinquance en milieu urbain.

Rencontre avec d'autres cultures.



# Médiatrices

## pour un public nouveau

Le sport est l'une des activités qui attire le plus les jeunes. L'UFOLEP-USEP a toujours, « sans le savoir » favorisé l'intégration. Aujourd'hui, les données sont différentes. Les réponses à apporter impliquent une évolution des pratiques. Le chantier est en cours : les premiers résultats ouvrent de nouvelles perspectives.



Le sport facteur d'intégration. (Photo Marc SEBILLE.)

L'UFOLEP et l'USEP n'ont pas à découvrir ce que l'on appelle aujourd'hui l'intégration. Leurs textes fondateurs attestent le souci de traiter à égalité les enfants dans l'école ou hors d'elle. Les groupements scolaires comme les associations d'adultes ont bien naturellement toujours eu dans leurs rangs des immigrés. La notion de sport pour tous appliquée à toutes les disciplines sportives n'excluait par définition rien ni personne et chacun pouvait choisir la pratique qui lui convenait, de l'activité d'entretien physique à la compétition. « En somme, dit aujourd'hui Claude Albagnac, directeur de l'UFOLEP-USEP, comme M. Jourdain avec sa prose nous faisons, nous, de l'intégration sans le savoir. Mais aussi sans mesurer suffisamment le phénomène pour lui donner l'importance qu'il méritait. »

Parmi les citoyens, les ruraux, les banlieusards adhérents à l'UFOLEP, quelle proportion d'immigrés ? On n'est pas en situation de le dire, aucune étude n'a été faite à ce propos, ce qui peut paraître une insuffisance, mais dont on admettra alors qu'elle est honorable. Un décompte séparé des uns et des autres eût paru discriminatoire. Cette présence existait, elle allait de soi, cela paraissait normal et suffisant. Mais la concentration relativement récente dans certaines banlieues de populations défavorisées, parmi lesquelles se trouvent nombre d'étrangers ou d'enfants nés en France de parents venus y chercher du travail, a quelque peu modifié les données de l'affaire. Car ces jeunes éprouvent le besoin de se livrer à des activités nouvelles pour lesquelles ils créent

— quand ils le peuvent — des associations spécifiques : « A Toulouse et dans la région, par exemple, dit encore Claude Albagnac, on a vu apparaître un foot en salle qui vient du Brésil et qui est pratiqué essentiellement par la population immigrée. Nous aurions dû être plus attentifs à la création, voici quelques années, à la Réunion, d'un football interquartiers que l'on retrouve aujourd'hui dans les Bouches-du-Rhône, notamment à Marseille... »

Selon Michel Delattre, chargé de mission à la Ligue, l'objectif gouvernemental consistant à conduire 80 % de jeunes au baccalauréat est déjà atteint dans le centre des villes, là où vivent des populations de bon niveau socioculturel. Mais dans les quartiers défavorisés il est difficile d'atteindre les 25 % et pour les jeunes immigrés ou descendants d'immigrés 20 % : « C'est dire que tout l'effort doit porter aujourd'hui sur ces quartiers : on en a fait parfois des zones d'éducation prioritaire, dont le moins que l'on puisse dire est qu'on ne leur a pas donné de moyens suffisants. On a beaucoup parlé d'elles, peut-être trop, au point de leur donner une image de ghetto, et dans ces quartiers les associations ont tendance à disparaître tandis qu'émergent parfois des réseaux nouveaux portés par un certain nombre de jeunes issus de l'immigration mais dont il faut dire clairement qu'ils sont parfaitement intégrés et Français. Car les processus de discri-

mination portant essentiellement sur le logement font que les catégories les plus défavorisées se retrouvent dans les parcs HLM les moins chers, regroupant en majorité des populations immigrées ou issues de l'immigration et des Français qui cumulent l'ensemble des handicaps et ressentent leur exclusion encore plus fort. Quelle place allons-nous faire à ces gens-là ? »

## « Grands frères »

L'UFOLEP et l'USEP, qui continuent leur développement (avec aujourd'hui respectivement près de onze mille et plus de treize mille associations adhérentes), vivent plus malaisément dans ces quartiers d'urbanisation difficile et dense que dans leur milieu rural originel. Ceci est dû peut-être en partie à l'attitude de certains élus de grandes villes qui ne souhaitent pas voir se multiplier des associations dont la maîtrise leur échapperait, alors que les jeunes sont, dans les quartiers, demandeurs. Mais, de même que le pouvoir central ne peut régler les difficultés de toutes les villes, le maire ne peut répondre aux besoins de chaque quartier. Et ici l'association doit jouer son rôle, souvent innover. Car contrairement aux adultes qui se satisfont des activités ou des disciplines traditionnelles, les jeunes des cités expriment parfois des besoins inattendus et formulent des demandes très fortement influencées par les modes et qui peuvent heurter, même au plan de l'éthique. Gabriel Bloedé, adjoint au directeur chargé des cités : « Nous nous sommes toujours souciés des adultes, des retraités, des handicapés, peut-être insuffisamment d'ailleurs, mais le problème premier à l'heure actuelle est posé par ces jeunes qui appellent au secours et que nous entendons mal. Nous progressons, certes, mais parmi les adultes, pas chez les jeunes. Sans doute est-il plus facile de s'occuper de personnes capables de se prendre en charge. »

Alors que faire ? « Surtout pas nous enfermer dans notre chapelle », répond Claude Albagnac. Travailler avec ce qui existe, les nombreuses associations qui sont sur le terrain

pour pratiquer une discipline sportive, ou aller plus loin : très souvent apparaît en effet derrière le sport un objectif éducatif, la réussite scolaire étant ordinairement perçue comme le moyen de l'intégration. Ou encore la finalité est la lutte contre la drogue. Très représentative de ces organisations de « grands frères », c'est-à-dire conçues pour protéger les plus jeunes, est l'association « Sport Insertion Jeunes », créée dans la banlieue de Meaux par Elquandili (champion du monde de full contact voici quelques années). Ce garçon a profité de sa notoriété du moment pour fonder cette association destinée à aider ses copains à s'en sortir au moyen, entre autres, d'activités de soutien scolaire et d'actions ayant pour but la revalorisation des individus et des quartiers. Une démarche naturellement tout à fait en harmonie avec les préoccupations de la Ligue. Et réciproquement, semble-t-il : cet homme de terrain a rencontré le comité directeur de l'UFOLEP-USEP, non certes pour lui demander d'apporter des activités toutes faites dans sa banlieue, mais de venir mesurer ce qui se fait, ce qui plaît, où se situe la demande, à partir de quoi une coopération est envisageable. En fait l'association « Sport Insertion Jeunes » manque surtout de cadres : la Ligue a participé à un stage de formation de ses animateurs, un travail commun a été conduit avec l'UFOLEP dans le département de la Seine-Saint-Denis et l'on envisage au plan national l'établissement d'une convention qui, outre les facilités que procure l'adhésion à une fédération sportive, permettrait d'élaborer un programme national sortant de la tradition, proposant des formateurs et des contenus adaptés à ces nouveaux besoins. Des rencontres avec d'autres associations pratiquant le même type d'activités et auprès desquelles l'UFOLEP peut intervenir comme médiatrice sont bien entendu à envisager. Ce qui implique cet inventaire qui, comme nous l'avons dit, n'avait pas été fait. En somme l'UFOLEP-USEP va fédérer davantage mais continuer la politique qui était la sienne, avec ce nouveau public, voilà tout.

Michel TRICOT

## Dynamique inter-cités avec sport insertion jeunes (SIJ)

Cités, quartiers, banlieues... ces trois mots font la Une de l'actualité depuis Vaux-en-Velin, en passant par les manifestations de lycéens ou les événements d'Argenteuil.

Décrits par certains comme des lieux de désespoir, vécus par d'autres comme le seul univers auquel on est malgré tout attaché, ces ensembles sont un peu tout cela à la fois : ghettos de la pauvreté, de la scolarité précocement interrompue mais surtout du chômage, faisant d'une partie de la jeunesse une proie facile pour les fléaux que sont la toxicomanie, la délinquance et la prostitution.

Le manque de centre d'activités fait de la rue le seul lieu que l'on puisse s'approprier... avec tous les risques et les conséquences que cela suppose.

Rien ne pourra se faire de durable sans la participation effective des habitants de ces cités et particulièrement des jeunes : jeunes en quête de dignité, mais aussi de reconnaissance et d'espoir... Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'un problème d'immigration mais de place dans la société.

Ces jeunes ont un savoir-faire : sport, animation, musique (rap, raï...), nouvelles expressions culturelles... Les associations locales constituent un réel maillage social, elles s'épuisent dans le bénévolat : les mots d'acteurs, partenaires, interlocuteurs doivent prendre consistance dans les faits.

La Fédération Sport Insertion Jeunes (SIJ) a pour but de créer une dynamique inter-cités.

Les jeunes, outre une formation, un emploi, des perspectives d'avenir, ont besoin d'images valorisantes, de repères... Des « grands frères » sortis des cités ont réussi dans bien des domaines, à eux aussi de tirer l'ensemble des jeunes vers le haut.

Ces « grands frères » ont un rôle de médiateur à tenir :  
- médiateur « jeunes/pouvoirs publics »,  
- mais aussi « jeunes/parents ».

### Convention SIJ-Ligue de l'enseignement-UFOLEP

Elle sera signée dans les premiers jours de novembre, affirmant la volonté commune d'œuvrer à la promotion de l'éducation laïque, au développement des libertés, de la démocratie et de la justice sociale.

Des initiatives communes sont envisagées, en particulier au plan sportif dans le cadre de l'UFOLEP, afin d'offrir à tous une gamme plus fournie d'activités, de renforcer la conception d'une autre idée du sport...

Cette coopération s'inscrit naturellement dans l'opération « Cités en mouvement ».

Pour tout contact : UFOLEP, (1) 43 58 97 71.

# Vacances à l'école

ZUP hideuses, composées de béton et d'espaces verts sans arbres ni gazon. Vacances : mot qui pour nombre d'enfants et d'adolescents est synonyme d'ennui. En région parisienne, une initiative « école ouverte » a été menée cet été. Une réussite due à l'implication de l'ensemble des acteurs sociaux qui fait sauter les verrous des cloisonnements corporatistes.



Dotés de matériel vidéo, les jeunes expriment par l'image ce qu'ils ressentent. (D.R.)

Les opérations « Été-chaud », nous connaissons : depuis déjà pas mal d'années des municipalités, d'autres organismes, s'efforcent d'occuper en juillet et en août les adolescents que leurs parents n'ont pas les moyens de faire partir en vacances, proposent des activités à dominante sportive d'ordinaire. Mais il était légitime d'explorer d'autres voies, d'essayer d'aller plus loin, et en ce domaine l'expérience « École ouverte », menée cet été à l'initiative du ministère des Affaires sociales, innove et ouvre des perspectives. D'abord elle a été construite autour d'établissements scolaires, ensuite elle a conduit à travailler ensemble des gens qui n'ont pas nécessairement l'habitude de se

rencontrer à l'intérieur des collèges et des lycées : éducateurs, animateurs d'associations d'éducation populaire, enseignants.

L'expérience a été conduite par un collectif mis en place par le ministère des Affaires sociales, constitué notamment de représentants de l'Éducation nationale, du Fonds d'action sociale, de la préfecture de région, et de l'OROLEP, qui est la structure régionale de la Ligue de l'enseignement. Car il avait été décidé de se limiter pour cette année à l'Ile-de-France : « Le président de l'OROLEP, Victor Marrache, a vu tout de suite une corrélation avec nos objectifs à nous. Il a fait le nécessaire pour que nous nous engagions tout de

suite et à fond dans cette opération », dit aujourd'hui Youssef el-Houati, directeur de l'action culturelle et sociale à la Fédération des œuvres laïques de Seine-et-Marne, la FOCEL. Pour permettre à ces jeunes gens de onze à dix-neuf ans privés de vacances de disposer d'un lieu de rencontre et pourquoi pas de socialisation, il a fallu surmonter de nombreux obstacles administratifs. Persuader des enseignants de supprimer ou de retarder leurs vacances. Convaincre des directeurs d'école, qui sont responsables de ce qui se passe dans leur établissement même en leur absence. L'OROLEP a participé au choix des douze établissements scolaires retenus, qui se situent dans sept départements de l'Ile-de-France sur huit : à Montreuil, Bonneuil, Orly, Saint-Denis, Argenteuil, Tremblay-en-France, Garges, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois, Mantes-la-Jolie, le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Tous ces sites ont été choisis parce que classés zones d'éducation prioritaire ou du moins zones de développement social urbain : donc une population défavorisée, à forte proportion d'immigrés. L'OROLEP s'est vu confier aussi la gestion administrative et financière ; c'est lui qui a choisi et engagé les animateurs, à la demande bien sûr des établissements concernés : « Il fallait cet organisme ayant une longue expérience dans le domaine de l'éducation périscolaire, mais aussi la capacité de gérer et d'intervenir sur le terrain, pour mener à bien cette entreprise », ajoute Youssef el-Houati.



Les Coudreaux à Chelles, l'une des huit zones d'éducation prioritaire en Seine-et-Marne. (Photo Marc SEBILLE.)

## Les trois cents enfants de la FOCEL

La FOCEL, Fédération des œuvres laïques de Seine-et-Marne, participe depuis plus de cinq ans aux opérations de développement social des quartiers, selon sa vocation, parce que, s'il est vrai, comme dit Youssef el-Houati, que le développement social urbain « s'inscrit autour de trois points, la réhabilitation du bâti, l'aménagement des espaces extérieurs, l'accompagnement et le développement social, sans se désintéresser des deux premiers la FOCEL intervient par nature surtout sur le troisième car il ne suffit pas de changer les façades, il faut aussi changer l'état d'esprit des citoyens ».

La fédération a développé des activités de petite enfance. Les communes ne parvenant pas toujours à satisfaire les besoins en structures d'accueil, crèches ou haltes-garderies, elle a mis en place des espaces éducatifs pour les moins de trois ans. Mais à Dammarie-les-Lys entre autres, elle y a juxtaposé, avec le concours du Fonds d'action sociale, une activité de formation linguistique de base, ce que dans le temps on appelait l'alphabétisation : « Nous pensons que la formation linguistique est l'un des facteurs qui contribuent à l'intégration. » Cette activité ne peut fonctionner que si la mère en formation dispose à proximité d'un espace éducatif auquel confier son enfant.

La FOCEL propose toute une série d'activités complémentaires à l'école : par exemple éveil musical à la maternelle à partir de projets élaborés avec les enseignants. Il existe huit zones d'éducation prioritaire en Seine-et-Marne : la

fédération organise des manifestations interculturelles dans les huit, souvent avec les parents d'élèves et des associations locales notamment d'origine étrangère. Elle apporte son concours aux enseignants pour concevoir et mener à bien leurs projets d'action éducative. Elle développe ce que l'on appelait naguère le soutien scolaire, qu'elle préfère nommer « animation éducative périscolaire » pour bien marquer qu'il ne s'agit ni d'école après l'école ni de devoirs supplémentaires (voir supra à propos de l'opération « École ouverte »). Elle continue bien sûr les activités culturelles et de loisirs habituelles aux associations d'éducation populaire.

Ces actions concernent dix-sept établissements ou quartiers du département ; quelque trois cents enfants en bénéficient chaque année. D'autres actions éducatives, conduites avec l'OFFICO sur le thème du développement, ont un rayonnement important : l'une met en relation un organisme sénégalais avec une zone d'éducation prioritaire de Chelles ; une autre va démarrer cette année dans un collège de Meaux. « Ces activités sont très diverses mais complémentaires et elles ont un objectif constant : la lutte contre les exclusions. »

Dans le même esprit il faut citer enfin une initiative très originale : la mise sur le terrain de « médiatrices linguistiques » chargées de favoriser le dialogue entre les parents et les enseignants, d'éviter les malentendus et s'il y a lieu d'apaiser les conflits.

M. T.

« École ouverte », a mis à disposition des animateurs et du matériel pour que ces jeunes puissent exprimer à leur façon leurs difficultés et réaliser un film témoignage. Ceci continuait tout naturellement d'autres animations, « Caméra au poing », « Dites-le en images », par lesquelles tout au long de cette année l'OROLEIS a invité des jeunes à s'exprimer.

## L'attente des familles

La présence des enseignants a-t-elle encouragé à recourir davantage aux

activités plus purement scolaires ? C'est possible dans certains cas, notamment à Paris où l'on a eu le souci de préparer les classes terminales. Mais, répétons-le, la pression venait surtout des jeunes eux-mêmes et de leur famille : « Pour les parents le creuset de l'intégration c'est l'école », dit Youssef el-Houati. « Dans leur esprit, la réussite scolaire correspond à la promotion sociale, et l'opération tout entière apporte une réponse à un besoin non exprimé mais qui était latent. Tous ces jeunes venaient de milieux défavorisés, ils n'ont pas les moyens de fréquenter les centres de loisirs. Le fait de leur offrir des activités gratuitement dans leur collège ou le collège de leur quartier, l'accès à la bibliothèque, aux outils informatiques, a comblé un manque et probablement suscité de nouveaux besoins. Tout cela a répondu aussi à l'attente des familles. »

Il y a une forte demande de la part des familles. Même pendant les petites vacances, ce qui pose évidemment des problèmes financiers. Mais si, comme tout le monde l'espère, l'opération devait être renouvelée, il faudrait certes lui conserver son originalité : la mise en interaction d'animateurs, d'enseignants et de mouvements d'éducation populaire comme la Ligue. Mais il faudrait aller plus loin, ne pas rester cloisonné dans le collège ou le lycée, tisser des liens transversaux dans chaque ville, de quartiers à quartiers, en relation avec tous ceux qui concourent au développement social urbain.

Michel TRICOT

L'originalité a tenu principalement dans cette association des animateurs et des enseignants qui a conduit à offrir à ces adolescents, outre les sports, les visites, les sorties à la mer, les activités de loisir et autres animations culturelles traditionnelles de l'éducation populaire, des actions de soutien scolaire. Alors, l'école après l'école, les devoirs de vacances ? Pas du tout, nous dit-on, rien de structuré, des actions ponctuelles d'aide à la réalisation des

devoirs, par exemple, ou à une meilleure appréhension de la formation linguistique. Rien au menu, tout à la carte. Cela s'est fait à la demande, qui a été très inégale : Paris a été fortement demandeur de soutien scolaire, Bonneuil pas mal, d'autres pas du tout. Garges, Montreuil, Mantes-la-Jolie ont préféré les animations plus traditionnelles et ont eu également une importante activité vidéo grâce à l'OROLEIS qui, parallèlement à cette opération